



PACTE NEKRE POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE BURKINABÈ

**MESSAGE DU CAMARADE PRÉSIDENT DU FASO,
CHEF DE L'ÉTAT**

Kaya, le 17 octobre 2026

INTRODUCTION

Chers Camarades, Il est des combats qui se livrent sur le théâtre des opérations visibles, le fusil au poing, pour la défense de notre intégrité territoriale. Il est également des combats, tout aussi décisifs, qui se mènent dans le sanctuaire des consciences pour décider du destin ultime des peuples. Le combat pour l'Éducation appartient, sans conteste, à cette seconde catégorie.

L'Éducation n'est pas un simple secteur administratif. Elle n'est pas une ligne budgétaire passive. Elle ne se mesure pas uniquement suivant des règles comptables. Elle est en amont et en aval des aspirations des peuples. L'Éducation est le pilier de la stabilité nationale, le moteur de notre puissance économique et le socle inexpugnable de notre indépendance intellectuelle. Elle est l'atelier sacré où se forge le destin de la Nation.

Un peuple qui n'assume pas pleinement son éducation compromet son avenir. Un peuple qui sous-traite la formation de sa jeunesse ; un peuple qui accepte que sa jeunesse soit formée selon les référentiels, selon la pensée et la doctrine des autres, condamne ses enfants à vivre éternellement sous tutelle.

Camarades,

Nous sommes dans un monde en pleine mutation. La compétition globale des intelligences a supplanté la compétition des territoires. La révolution numérique et l'intelligence artificielle redessinent sous nos yeux les hiérarchies de la puissance. Dans ce nouvel ordre mondial, la souveraineté d'un État ne se mesure plus seulement au tracé de ses frontières, mais à la qualité des cerveaux qu'il forme, aux compétences qu'il produit et aux valeurs qu'il incarne.

C'est uniquement à ce prix que nous éviterons d'être emportés, comme un vil objet, dans le courant des mutations parfois contraires à nos aspirations.

C'est pourquoi notre pays s'est engagé, avec hardiesse, dans le chantier de la refondation de notre Nation afin de bâtir une souveraineté qui

garantisse notre identité, nos valeurs et nos aspirations profondes. Nous voulons être les artisans de notre devenir, construire par nos propres mains et nos intelligences individuelles et collectives la société libre et prospère à laquelle nous aspirons. En choisissant la ville historique de Kaya pour le lancement officiel de ce combat national pour l'éducation, nous affirmons un double symbolisme : celui d'un havre de solidarité qui a su ouvrir ses bras à nos frères et sœurs déplacés, et qui voit aujourd'hui ces mêmes familles regagner progressivement leurs villages reconquis par nos vaillantes forces combattantes pour y reconstruire leur vie ; et celui du bastion d'où est parti le sursaut patriotique de la Révolution progressiste populaire.

Le choix de Kaya traduit donc la résilience de notre peuple et notre volonté de faire de chaque territoire reconquis un espace de renaissance nationale.

Face à la pression démographique, face à l'épreuve sécuritaire qui a tenté d'ébranler le cœur de nos villages et de nos structures éducatives, notre Peuple est resté debout. L'école burkinabè a résisté. Nos enseignants ont tenu les tranchées du savoir. Nos communautés ont protégé l'étincelle de l'esprit.

Mais la résilience ne saurait être un horizon politique. Notre combat n'est pas celui de la simple survie ; nous sommes engagés pour bâtir un Burkina Faso nouveau.

Au centre de ce sursaut se trouve l'enfant burkinabè. L'enfant n'est pas le bénéficiaire passif d'un service public : il est la finalité stratégique de la Nation. Voilà pourquoi le temps des accommodages marginaux est définitivement révolu.

Le moment est venu d'engager une refondation systémique et morale de notre système éducatif. Systémique, parce qu'il nous faut repenser sans tabou l'organisation structurelle et pédagogique, les curricula, les méthodes et la gouvernance. Aucune infrastructure ne peut sauver une société si l'intégrité, la discipline, la responsabilité et l'exemplarité désertent nos classes. Morale, parce que l'école ne doit pas seulement transmettre des connaissances et des compétences, mais aussi former des consciences, façonner des comportements et inculquer les valeurs d'intégrité, de discipline, de responsabilité, de patriotisme, de respect du

bien commun et du sens du devoir. Elle doit contribuer à faire émerger des citoyens dont les actes sont guidés par l'honnêteté, l'effort, le mérite et l'intérêt général.

Aujourd'hui, je vous le dis sans langue de bois : nous ne lançons pas une réforme de plus. Nous proclamons un projet de société. Le **Pacte NEKRE pour la refondation de l'École burkinabè** est le contrat sacré par lequel l'État, les éducateurs, les familles, les apprenants, les autorités coutumières et religieuses, les collectivités et la communauté, tous ensemble, s'engagent solidairement à garantir à chaque enfant une éducation sûre, inclusive, souveraine et d'excellence. Cela passe par un certain nombre de leviers qu'il faut impérativement actionner.

I. Diagnostic du système éducatif national : lucidité et responsabilité

Chers Camarades,

Aimer sa Patrie, c'est refuser le mensonge consolateur. Refonder l'État, c'est poser un diagnostic sans complaisance.

De toute évidence, notre système éducatif n'est pas en ruine. Il est debout. Il progresse. Il résiste. C'est le lieu de saluer le courage héroïque des différents corps enseignants qui, dans des conditions difficiles, maintiennent la flamme pédagogique.

Ces dernières années, des efforts considérables ont été consentis pour élargir l'accès à l'éducation. Des écoles ont été construites. Des enseignants ont été recrutés. Des dispositifs alternatifs ont été mis en place pour assurer la continuité pédagogique en contexte d'insécurité.

Dans des zones éprouvées, parfois au péril de leur vie, des enseignants ont maintenu l'étincelle du savoir. Dans des localités déplacées, des communautés ont refusé que l'école disparaisse.

Cette résilience nationale mérite respect et reconnaissance. Mais la lucidité nous impose d'aller plus loin.

Car si l'accès a progressé, l'équité demeure imparfaite. Des disparités territoriales persistent. Des inégalités sociales continuent d'influencer les trajectoires scolaires.

Surtout, la question centrale demeure celle de la qualité. Trop d'enfants terminent le cycle primaire sans maîtriser pleinement les fondamentaux : lire avec aisance, écrire avec rigueur, compter avec assurance, raisonner avec logique, et être en phase avec les réalités de son milieu. La déperdition scolaire demeure préoccupante.

Le décrochage affecte nos efforts. L'échec précoce compromet des destins.

À cela s'ajoutent des difficultés de gouvernance et de coordination. La complexité institutionnelle fragilise parfois la cohérence de l'action publique.

Les réformes ne produisent pas toujours les effets attendus avec la rapidité nécessaire.

Si nous observons nos sous-secteurs avec précision, les constats se nuancent mais convergent :

- **Au préscolaire et au primaire**, les fondations doivent être consolidées, car c'est là que se jouent la maîtrise des apprentissages fondamentaux et la formation du caractère ;
- **Au secondaire**, la question de l'orientation, de la pertinence des contenus et de la discipline éducative devient centrale ;
- **Dans l'enseignement supérieur**, la massification rapide appelle une exigence accrue de qualité, de recherche, d'innovation et d'adaptation aux besoins du marché et aux priorités de l'État ;
- **Dans la formation professionnelle et l'apprentissage**, l'enjeu est clair : rapprocher la formation de l'emploi, répondre aux besoins réels de l'économie nationale et valoriser les métiers productifs.

Ce diagnostic ne vise ni à décourager, ni à accuser. Il vise à éclairer. Car une Nation forte ne craint pas la vérité. Elle s'en sert pour se redresser.

La situation actuelle ne relève ni de la fatalité, ni d'un effondrement. Elle révèle une tension entre l'ambition que nous portons et les performances que nous obtenons.

II. Les défis contemporains, les causes profondes et leurs manifestations

1. Les défis contemporains

Camarades,

Si nous voulons transformer notre école, nous devons comprendre les forces qui l'éprouvent et les fragilités qui la traversent.

Notre école n'évolue pas dans le vide. Elle est traversée par les grandes secousses de notre époque. Elle fait face à de nombreux défis et j'en citerai sept.

Le premier défi est celui de l'accessibilité : chaque année, des milliers d'enfants supplémentaires frappent aux portes de l'école.

Cette dynamique est certes une richesse, mais elle exerce une pression constante sur nos infrastructures, nos enseignants et nos ressources.

Le deuxième défi est sécuritaire : l'insécurité a entraîné la fermeture d'établissements, le déplacement de familles, la désorganisation de parcours scolaires.

Elle a mis à l'épreuve la continuité pédagogique et la stabilité émotionnelle des apprenants et des enseignants.

Le troisième défi est technologique : le monde connaît une révolution numérique accélérée.

L'intelligence artificielle, les plateformes d'apprentissage, l'économie du savoir redéfinissent les compétences nécessaires. Mais la fracture numérique demeure une réalité. L'accès inégal aux infrastructures numériques creuse de nouvelles disparités.

Le quatrième défi est économique et professionnel : le chômage des diplômés alimente le doute. L'inadéquation entre formation et emploi fragilise la crédibilité du système.

Une école qui ne prépare pas efficacement à l'insertion productive nourrit la frustration sociale.

Le cinquième défi est celui de la cohérence de nos différents ordres d'enseignement : Parce qu'il est un système, l'éducation doit être un tout cohérent conforme à la vision politique de notre Nation. Les différents ordres d'enseignement doivent se répondre et les innovations entreprises à chaque niveau doivent s'intégrer dans le système de façon harmonieuse, pour concourir à la formation du Burkinabè nouveau.

Le sixième défi est celui de la formation de ressources humaines de qualité, suffisantes et efficaces : La qualité d'un système éducatif repose en grande partie sur la qualité des hommes et des femmes qui l'animent. La formation initiale et continue du personnel administratif et pédagogique demeure un impératif constant pour l'atteinte des objectifs que nous assignons à notre École.

Le septième défi est culturel et intellectuel : la mondialisation diffuse des modèles, des référentiels, des contenus parfois éloignés de nos réalités. La dépendance curriculaire et linguistique peut affaiblir notre capacité à produire un savoir ancré dans nos besoins.

Ces défis ne sont pas des excuses. Ils sont des réalités structurantes.

Mais les défis externes ne suffisent pas à expliquer nos difficultés.

2. Les causes profondes

Certaines causes sont structurelles : l'insuffisance d'infrastructures adaptées dans certaines zones, des équipements parfois inadaptés ou mal entretenus, ainsi qu'une formation initiale et continue des enseignants qui n'a pas toujours suivi l'évolution des exigences contemporaines.

D'autres causes relèvent de la gouvernance : la faiblesse du contrôle et de l'évaluation aussi bien des apprenants que des encadreurs, l'insuffisance de mécanismes de redevabilité, la lenteur administrative

dans certains processus et l'application inégale des réformes sur le terrain.

Cette faiblesse du contrôle se manifeste avec une acuité particulière dans le secteur privé éducatif. Son développement constitue certes un apport important à l'offre nationale d'éducation et participe à l'élargissement de l'accès. Cependant, cette contribution doit impérativement s'inscrire dans un cadre de rigueur et de responsabilité.

Le non-respect des cahiers des charges, des programmes officiels ou des normes pédagogiques fragilise l'harmonie du système et compromet la qualité des apprentissages. L'éducation, en effet, ne saurait être réduite à une activité commerciale : elle relève avant tout d'une mission d'intérêt général.

Il est donc indispensable de renforcer les mécanismes de contrôle, d'accompagnement et, si nécessaire, de sanction, afin de garantir que chaque établissement, public ou privé, respecte les standards nationaux.

Il serait toutefois incomplet de s'en tenir aux seuls dysfonctionnements structurels et institutionnels. Il existe aussi des causes humaines et comportementales qu'il nous faut regarder avec clairvoyance :

- une crise progressive des valeurs ;
- un affaiblissement du sens du devoir chez certains acteurs ;
- des dérives professionnelles isolées mais préjudiciables ;
- un relâchement de la discipline dans certains établissements ;
- un rôle éducatif parfois fragilisé au sein de certaines familles.

Enfin, au-delà des facteurs propres au système éducatif, s'il est un phénomène qui compromet dangereusement l'avenir de notre école, c'est bien l'orpaillage impliquant des enfants en âge scolaire. L'attrait des gains immédiats offerts par les sites d'orpaillage détourne, dans diverses localités, des enfants des salles de classe et les pousse à abandonner l'école au profit des activités aurifères. Cette situation interpelle directement la responsabilité des exploitants, des promoteurs et des autres acteurs de la chaîne de l'orpaillage, en particulier lorsque

leurs pratiques favorisent, tolèrent ou tirent profit de la présence d'enfants sur les sites, au mépris du droit de ces enfants à l'éducation, de leur protection et de leur avenir.

Nul ne saurait se prévaloir de la recherche du profit pour sacrifier la scolarité de nos enfants et priver la Nation de ses forces vives de demain.

Nommer ces causes ne signifie ni condamner une génération, ni stigmatiser un corps de métier ou une catégorie d'acteurs éducatifs. Cela signifie refuser l'hypocrisie, regarder la réalité en face et assumer collectivement la responsabilité de protéger l'école et l'avenir de nos enfants.

3. Les manifestations visibles

Ces causes produisent des manifestations concrètes :

- des élèves qui terminent des cycles sans maîtrise suffisante des fondamentaux ;
- des absences injustifiées dans certaines structures ;
- des comportements contraires à l'éthique professionnelle ;
- une perte de confiance de certaines familles envers l'école ;
- une démotivation perceptible chez certains enseignants et apprenants ;
- une valorisation excessive du diplôme au détriment de la compétence réelle.

Ces manifestations ne sont pas généralisées. Mais elles sont suffisamment préoccupantes pour exiger une réponse nationale. Car lorsque la qualité baisse, la confiance s'érode. Et lorsqu'une Nation doute de son école, elle doute de son avenir.

Camarades,

Nous ne sommes pas face à un effondrement. Nous sommes face à un moment de vérité. Les défis sont réels. Les causes sont identifiables. Les manifestations sont visibles.

La question n'est donc plus de savoir si nous devons agir.

La question est de savoir
quelle école nous voulons pour les générations futures.

III. Éducation et souveraineté intellectuelle : fondement pour une renaissance nationale

Camarades,

Au-delà des infrastructures, des curricula et des indicateurs, il faut se poser des questions fondamentales : Quel type d'homme notre école doit former ? Avec quel type d'enseignant ? Avec quels référentiels ? Pour servir quel projet de société ?

L'éducation est l'instrument le plus puissant de libération intellectuelle. Un peuple peut défendre son territoire par les armes. Mais il ne peut défendre son avenir que par le savoir.

La souveraineté véritable commence dans la salle de classe ou dans l'atelier. Elle s'enracine dans la maîtrise des contenus.

Elle s'affirme dans la capacité à produire sa propre pensée. Elle s'épanouit dans sa capacité à trouver des réponses concrètes aux questions sociétales.

Nous ne voulons pas d'une école qui reproduit mécaniquement des modèles importés sans discernement. Nous ne voulons pas du mimétisme scolaire.

Nous voulons une école capable d'ouverture, mais fondée sur nos réalités. S'ouvrir au monde, oui. Mais sans jamais s'aliéner, sans jamais se fondre.

Notre système éducatif doit former des citoyens capables de dialoguer avec le monde, sans renoncer à leur identité, sans douter de leur culture, sans abandonner leur dignité.

Cela implique la maîtrise stratégique de nos curricula, la production nationale de contenus pédagogiques adaptés, la valorisation des langues nationales comme instruments de savoir, la promotion d'une recherche scientifique et technologique ancrée dans les priorités du développement national, la valorisation du travail manuel par l'apprentissage de métiers en vue d'offrir une masse critique de ressources humaines qualifiées à l'économie.

En effet, une Nation qui ne produit pas son savoir dépend des savoirs des autres. La souveraineté intellectuelle n'est pas un slogan. Elle est une condition de la souveraineté économique et politique. Si nous voulons une société disciplinée, solidaire et productive, nous devons former des esprits structurés, critiques et responsables. Une société ne devient forte ni par hasard ni par décret. Elle le devient par la qualité de son éducation.

Camarades,

L'éducation n'est pas seulement un levier de développement. Elle est un projet de civilisation. C'est pourquoi chaque sous-secteur, du préscolaire à l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle à la recherche et à l'innovation, devra décliner cette vision de souveraineté.

Former des citoyens enracinés et ouverts, des travailleurs compétents et disciplinés, des chercheurs innovants et responsables, des leaders intègres et visionnaires.

C'est à cette condition que l'école burkinabè deviendra le moteur de notre renaissance nationale.

IV. Une école recentrée sur ses finalités fondamentales

Camarades,

Après la lucidité, doit venir le cap.

Une Nation ne réforme pas son école uniquement pour corriger des indicateurs. Elle la refonde pour réaffirmer le type d'homme et de femme qu'elle veut former.

Car la question éducative n'est pas seulement technique. Elle est anthropologique. Elle est morale. Elle est civilisationnelle.

Quelle est donc la finalité de notre école ? Est-elle un simple mécanisme de délivrance de diplômes ? Un couloir vers l'emploi ? Ou bien l'espace où se construit le citoyen, où se façonne la conscience nationale et où se prépare la responsabilité collective ?

Nous devons le dire avec clarté : l'école doit former des citoyens responsables avant de produire des diplômés. Un diplôme sans éthique est un danger. Une compétence sans conscience est une menace pour la société, sinon une arme de destruction massive. Un savoir sans valeurs est une fragilité.

C'est pourquoi notre système éducatif doit articuler harmonieusement : le savoir pour comprendre le monde, le savoir-faire pour agir et produire, et le savoir-être pour vivre ensemble avec dignité.

Chers Camarades,

La transformation de notre école ne peut être seulement organisationnelle ou technique. Elle doit d'abord être une clarification de sens : pourquoi éduquons-nous et pour quel projet de société ?

Car l'école n'est pas un simple service parmi d'autres. Elle est une institution, c'est-à-dire un espace où se transmettent des valeurs, où se construit la conscience collective et où se prépare l'avenir de la Nation.

Un service se juge à la satisfaction immédiate. Une institution se juge à sa capacité à incarner des principes et à servir le bien commun.

L'école n'existe donc pas pour répondre à des attentes individuelles. Elle existe pour porter un projet collectif : celui d'une société qui se donne des valeurs, des repères et une ambition commune. Le respect de l'autorité légitime, le respect de l'aîné, l'ordre et la discipline, le sens de l'effort,

la solidarité, le patriotisme, l'intégrité, le *Burkīndilim* doivent constituer la boussole de la nouvelle école.

Pour ce faire, nous devons assumer pleinement nos racines. Nous devons valoriser nos langues nationales. Nous devons reconnaître la richesse de nos cultures endogènes et produire des contenus pédagogiques ancrés dans nos réalités.

Car la souveraineté intellectuelle commence par la maîtrise de nos référentiels propres. C'est à cette condition que nous pouvons nous ouvrir au monde sans nous noyer dans le monde.

Apprendre des autres, oui, mais sans renoncer à nous-mêmes, sans renier notre identité.

Enfin, nous devons promouvoir l'excellence sans exclusion. L'égalité des chances ne signifie pas l'abaissement des exigences. Elle signifie que chaque enfant, d'où qu'il vienne, doit pouvoir atteindre le plus haut niveau que son talent et son effort lui permettent.

La médiocrité n'est jamais une fatalité sociale. Elle est souvent le produit d'un relâchement collectif.

Camarades,

Recentrer l'École sur ses finalités fondamentales, c'est redonner du sens à l'acte d'enseigner, de la dignité à l'acte d'apprendre et de la cohérence à l'action publique.

Mais la vision ne vaut que par les actes qu'elle inspire. Après avoir défini l'École que nous voulons, il nous appartient désormais de fixer les ruptures à opérer et les exigences qui devront guider l'action de tous.

V. EN ORDRES DE MARCHE POUR REFONDER L'ÉCOLE BURKINABÈ

Camarades,

Les politiques sont définies. Les stratégies sont élaborées. Les chantiers sont connus des ministères chargés de les conduire.

Je ne suis pas venu ajouter un document aux documents. Je ne suis pas venu réciter des programmes déjà écrits. Je suis venu donner une direction, fixer des exigences et appeler chacun à répondre de sa mission.

À partir de maintenant, notre action obéira à sept ordres de marche.

➤ **Premier ordre de marche : ne perdre aucun enfant ou jeune !**

Aucun enfant ou jeune ne doit être privé d'éducation à cause de son lieu de naissance, de son handicap, de la pauvreté, de l'insécurité ou des circonstances de la vie. Cela est un devoir pour tout État digne de ce nom.

Là où l'État revient, l'école doit rouvrir ! Nous voulons une école où chacun réussit selon sa voie !

À celui qui n'a jamais été scolarisé, ouvrons la première porte. À celui qui a quitté l'école, offrons une seconde chance. À celui qui est vulnérable, apportons la protection nécessaire.

Notre mot d'ordre est clair : **aucun enfant oublié, aucun parcours abandonné !**

➤ **Deuxième ordre de marche : garantir à chaque apprenant les conditions de la dignité !**

Une école sans eau, sans latrines, sans manuels ou sous paillote ne peut être l'image de la Nation souveraine que nous voulons bâtir.

Chaque enfant doit pouvoir apprendre dans un cadre sain, sûr et protecteur. Chaque étudiant doit pouvoir étudier, se nourrir, se loger et se soigner dans des conditions compatibles avec la dignité humaine.

Nous devons en finir avec l'éducation de la précarité.

Notre mot d'ordre est sans équivoque : **la dignité dans chaque école, la qualité dans chaque classe !**

➤ **Troisième ordre de marche : apprendre pour comprendre, apprendre pour produire !**

L'école burkinabè ne doit plus fabriquer des diplômés incapables de transformer leur environnement.

Désormais, chaque parcours doit conduire à des savoirs solides, à des compétences pratiques et à la maîtrise progressive d'un métier. L'enseignement général doit s'ouvrir aux techniques, aux sciences, à la technologie et à la production.

Que chaque apprenti ait un maître ! Que chaque formation conduise à une compétence ! Que chaque compétence contribue à la production nationale !

Notre mot d'ordre est désormais : **un savoir, un savoir-faire, une utilité pour la Nation !**

➤ **Quatrième ordre de marche : libérer l'intelligence burkinabè !**

Une école qui ignore les langues, l'histoire et les savoirs de son peuple prépare l'aliénation de ce peuple.

Nos langues nationales doivent devenir des instruments de connaissance. Nos savoirs endogènes doivent entrer dans les curricula. Notre histoire doit former la conscience patriotique de nos enfants.

Mais l'enracinement n'est pas le refus du monde. Nous prendrons à la science universelle ce qu'elle offre de meilleur, sans renoncer à ce que nous sommes.

Notre mot d'ordre est donc : **enracinés dans notre identité, ouverts à la connaissance universelle !**

➤ **Cinquième ordre de marche : remettre l'enseignant au cœur de la Nation !**

Il n'existe pas d'école forte sans enseignant compétent, respecté et responsable.

La refondation de l'école exige des enseignants compétents, engagés et respectueux des exigences professionnelles et déontologiques de leur métier. Elle appelle également une meilleure reconnaissance de leur fonction, l'amélioration de leurs conditions de travail et la valorisation du mérite. Ce chantier vise ainsi à consolider la formation initiale et continue, à promouvoir une culture de responsabilité et à réaffirmer la place centrale de l'enseignant dans la transformation de notre système éducatif et partant, de notre société.

Notre mot d'ordre est ferme : **un enseignant soutenu, un enseignant compétent, un enseignant responsable !**

➤ **Sixième ordre de marche : mettre la science, le numérique et la recherche au service de notre souveraineté !**

Nous ne bâtissons pas une Nation indépendante en demeurant de simples consommateurs des inventions des autres.

Nous devons passer de l'histoire de la science à la pratique de la science ; arrêter d'être de continuels historiens de la science des autres, pour être de véritables acteurs scientifiques, capables de transformer qualitativement notre quotidien.

Nos lycées doivent former des scientifiques et des techniciens. Nos universités doivent devenir des pôles de spécialisation, d'innovation, de créativité et d'entrepreneuriat. Nos laboratoires doivent répondre aux problèmes de notre agriculture, de notre santé, de notre industrie et de notre environnement.

La recherche qui dort dans les tiroirs ne libère aucun peuple. L'innovation qui ne devient ni solution, ni produit, ni emploi reste une promesse inachevée.

Notre mot d'ordre est révolutionnaire : **chercher pour résoudre, innover pour produire, produire pour être souverains !**

➤ **Septième ordre de marche : gouverner par la preuve et rendre compte au peuple !**

Une décision publique ne peut plus reposer sur des approximations. Pour agir avec justesse, nous devons connaître chaque apprenant, maîtriser nos effectifs, mesurer nos progrès et identifier nos insuffisances.

Désormais, chaque engagement aura un responsable, chaque action une échéance et chaque ressource une destination clairement définie. Les résultats obtenus seront régulièrement évalués et les insuffisances corrigées.

La responsabilité publique ne s'arrête pas à l'annonce. Elle se prolonge dans l'action, se vérifie dans les résultats et s'accomplit dans la reddition des comptes.

Notre mot d'ordre est clair : **connaître pour décider, agir pour transformer, rendre compte au peuple !**

Camarades,

Tels sont les ordres de marche de la refondation.

Ils ne remplacent ni les politiques ni les programmes sectoriels en vigueur. Ils leur donnent un souffle commun, une direction nationale commune et une exigence partagée. Aux ministères concernés de les traduire en actions cohérentes ; aux responsables de mobiliser les moyens nécessaires ; aux acteurs de terrain de les faire vivre ; et à chacun de rendre compte des résultats obtenus.

VI. Pacte NEKRE pour la refondation de l'École burkinabè : des responsabilités partagées

Camarades,

Refonder l'École burkinabè ne relève pas de la seule responsabilité du Gouvernement. Aucun ministère, aucun enseignant, aucune famille, aucune communauté ne peut, à lui seul, accomplir cette transformation.

Le Pacte NEKRE prend ici tout son sens : il unit les acteurs autour d'une même vision, attribue à chacun une part de la mission et les engage tous

à répondre des résultats. Dans ce Pacte NEKRE, nul ne doit rester spectateur. Chacun doit connaître sa responsabilité, l'assumer pleinement et répondre de son engagement.

1. La responsabilité de l'État

L'État doit assumer pleinement son rôle de garant et de pilote stratégique du système éducatif. Il lui appartient de définir les orientations, d'assurer un financement équitable et soutenu, de renforcer la protection des espaces éducatifs, d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, de garantir le respect des normes et de veiller à la cohérence de l'action publique.

Cette exigence commence au sein de l'administration. À tous les niveaux, les responsables administratifs et les chefs d'établissement devront assurer un pilotage rigoureux, veiller à l'utilisation transparente des ressources, accompagner les personnels et rendre compte des résultats obtenus. L'autorité ne saurait être un privilège sans devoirs : elle impose la compétence, l'intégrité et l'exemplarité. Les moyens destinés à l'éducation doivent servir l'éducation !

L'État doit également veiller au respect des droits des personnels, dans le public comme dans le privé. La qualité de l'éducation exige des enseignants qualifiés, accompagnés et exerçant dans des conditions dignes. Dans le secteur privé, cela implique notamment le respect des obligations relatives aux contrats, aux rémunérations, à leur paiement régulier et à la protection sociale. La précarité de ceux qui enseignent ne saurait constituer un modèle économique acceptable.

De même, tout promoteur d'établissement doit respecter les conditions d'ouverture et de fonctionnement, garantir un encadrement pédagogique qualifié et recruter des personnels compétents. L'exigence porte sur la qualité effective de l'éducation dispensée, la sécurité des apprenants et le respect des normes. L'État renforcera le contrôle et prendra les mesures correctives ou les sanctions nécessaires, conformément aux textes en vigueur.

L'éducation est une mission d'intérêt général et un fondement de notre souveraineté. Elle ne saurait être réduite à une marchandise ni subordonnée à la seule recherche du profit.

Mais l'État ne peut agir seul. À son devoir de créer les conditions de la réussite doit répondre l'engagement individuel et collectif de tous les acteurs. La refondation exige un État responsable, des institutions exemplaires et une communauté nationale pleinement mobilisée.

2. La responsabilité des enseignants

Camarades,

Premiers acteurs de la réussite des apprentissages, les enseignants s'engagent à accomplir leur mission avec assiduité, ponctualité, discipline, intégrité et professionnalisme.

Ils veillent à actualiser continuellement leurs compétences, à préparer et dispenser des enseignements de qualité, à assurer un suivi attentif des apprenants et à respecter les règles déontologiques de leur profession. Par leur comportement à l'école comme dans la société, ils doivent incarner les valeurs civiques, patriotiques et morales transmises aux apprenants et contribuer à la protection, à l'inclusion et à l'épanouissement de chaque enfant.

Une charte nationale d'éthique et d'engagement professionnel sera élaborée avec les acteurs et adoptée au niveau national. Dans chaque établissement, elle sera portée à la connaissance de tous, discutée et collectivement appropriée, afin que chaque enseignant en fasse un repère de conduite et un engagement quotidien au service de l'École burkinabè. Elle constituera le socle moral commun de la profession enseignante et rappellera les principes qui fondent la dignité et la responsabilité éthique du métier d'éducateur.

3. La responsabilité des familles et des communautés

Il n'y a pas d'éducation complète sans éducation familiale. Les parents sont les premiers éducateurs : ceux qui accueillent l'enfant dans le monde, lui transmettent ses premiers repères, ses premières valeurs, ses premières manières d'être.

Mais l'école existe précisément pour prolonger cette éducation et permettre à l'enfant d'élargir son horizon, de s'ouvrir à d'autres savoirs, à d'autres cultures et à la communauté nationale. L'école est le lieu où l'on agrandit le cercle. Au-delà de la famille, l'enfant découvre d'autres

familles ; au-delà du quartier, il découvre la société ; au-delà de sa langue, d'autres langues ; au-delà de ses certitudes, d'autres savoirs et d'autres cultures.

L'école du Faso est ainsi un espace d'émancipation.

Elle permet à chaque enfant de comprendre que son avenir ne se limite pas à son milieu d'origine, mais qu'il appartient à une communauté plus vaste, nationale et humaine. L'école du Faso, c'est la Nation en miniature. C'est dans cette complémentarité entre la famille et l'école que se construit pleinement la formation de l'enfant et du citoyen.

Or, l'école ne peut pas remplacer la famille. L'enfant ne doit pas être abandonné comme un fardeau rébarbatif sur les frêles épaules de l'enseignant quel que soit son sens du devoir. La discipline commence à la maison. Le respect naît dans le foyer. L'amour de l'effort s'apprend dans l'environnement familial.

La co-éducation est donc une exigence. Les parents doivent suivre les parcours scolaires, s'impliquer dans les instances de gestion, encadrer les usages numériques et transmettre les valeurs qui fondent la vie en société. Une société qui délègue entièrement l'éducation morale à l'école fragilise ses propres fondations.

C'est pourquoi les cadres de concertation entre parents et école seront renforcés afin de prévenir le décrochage scolaire, de suivre les performances et d'identifier précocement les situations de vulnérabilité.

Camarades,

La transformation éducative ne peut ignorer une réalité douloureuse : celle des enfants qui, au lieu d'être à l'école, sont exposés à la rue, à la mendicité ou à des activités précoces qui compromettent leur avenir.

Chaque enfant privé d'éducation est une perte pour la Nation. Chaque enfance détournée de l'apprentissage est une promesse brisée.

Le droit à l'éducation n'est pas une option. C'est un droit fondamental et une responsabilité collective.

Les familles qui privent leurs enfants d'école les privent aussi des moyens de leur autonomie future et, au-delà, privent la société de compétences essentielles.

La lutte contre ce phénomène doit être menée avec fermeté, mais aussi avec accompagnement social et sensibilisation. Car laisser un enfant en marge de l'école, c'est accepter qu'il reste en marge du développement.

3. La responsabilité des apprenants

Camarades,

Dans ce **Pacte NEKRE pour la Refondation de l'École burkinabè**, les élèves et les étudiants ne peuvent être considérés comme de simples bénéficiaires des politiques publiques. Ils en sont des acteurs à part entière. L'éducation n'est pas seulement un droit. Elle est aussi un engagement personnel.

Apprendre, c'est accepter l'effort. Progresser, c'est accepter la discipline. Grandir, c'est accepter la responsabilité.

La ponctualité, l'assiduité, le respect des règles, l'attention en classe, le refus de la violence et de la tricherie ne sont pas des contraintes oppressives. Ce sont des exigences qui structurent l'esprit et forgent le caractère. Car la liberté véritable ne consiste pas à se soustraire aux règles. Elle consiste à être capable de se gouverner soi-même.

L'école est aussi un apprentissage de la responsabilité individuelle et collective. Elle prépare à la citoyenneté en inculquant le respect de l'autorité légitime, le sens du travail bien fait et la conscience de l'effort.

Chaque élève qui s'investit dans ses études renforce la Nation. Chaque étudiant qui s'engage dans son parcours contribue à l'avenir du pays.

À l'inverse, le décrochage, la désinvolture, la violence scolaire ou universitaire et le rejet de l'effort fragilisent non seulement les parcours individuels, mais aussi le projet collectif.

C'est pourquoi nous appelons la jeunesse à faire sienne cette transformation éducative. Non pas comme un mot d'ordre venu d'en haut, mais comme un choix personnel et une responsabilité historique.

5. La responsabilité des forces vives

Camarades,

La transformation de l'éducation ne saurait être l'affaire exclusive de l'État, des enseignants, des familles et des apprenants. Elle doit mobiliser toutes les forces morales, sociales, économiques et communautaires de la Nation.

Les leaders traditionnels et coutumiers, les responsables religieux, les leaders d'opinion et les personnalités modèles exercent une influence déterminante sur les consciences et les comportements. Leur parole doit contribuer à réconcilier l'enfant avec l'école, à restaurer le respect de l'enseignant et à promouvoir la discipline, le travail et l'intégrité. Nous les appelons à devenir des ambassadeurs de la transformation éducative.

Les organisations de la société civile, les ONG et les fondations, fortes de leur proximité avec les communautés, doivent contribuer à l'accès à l'éducation, à la prévention du décrochage et à la protection des enfants vulnérables. Leurs interventions doivent cependant s'inscrire dans les priorités nationales et renforcer durablement le système éducatif.

Le secteur privé doit également jouer sa partition. Il lui appartient de contribuer à la formation des compétences dont l'économie a besoin, en renforçant les passerelles avec le monde de la production, l'apprentissage, les immersions professionnelles, l'innovation et l'insertion des jeunes. *Former pour produire, produire pour développer* : telle doit être la nouvelle alliance entre l'éducation, la formation et l'économie.

Les partenaires sociaux sont, quant à eux, essentiels au dialogue et à la transformation du système. La défense des intérêts professionnels doit se concilier avec les exigences de continuité, de qualité et de performance du service éducatif. Les réformes doivent se construire avec les travailleurs de l'éducation, dans un dialogue responsable plaçant

l'avenir de l'enfant et l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus des intérêts particuliers ou corporatistes.

Ainsi, leaders communautaires, organisations de la société civile, fondations, entreprises et partenaires sociaux détiennent chacun une part de la solution et de la responsabilité. **L'éducation est l'affaire de toute la Nation. Lorsqu'il s'agit de l'avenir de nos enfants, nul ne doit rester spectateur.**

Ce **Pacte NEKRE pour la Refondation de l'École burkinabè** n'est pas une déclaration symbolique. Il est une exigence de notre temps.

Nous ne pouvons plus fonctionner dans la dilution des responsabilités. Chacun doit répondre de sa part : l'État par ses politiques, les enseignants par leur engagement, les parents et les forces vives par leur accompagnement, les apprenants par leur travail et leur discipline, car lorsque la responsabilité est assumée par tous, la transformation cesse d'être un slogan et devient une réalité.

VII. L'Appel solennel à la Refondation

Camarades,

Après l'analyse, vient la décision. Après le constat, vient l'engagement.

Il y a 40 ans, le 17 octobre 1986, à Gaoua, le Camarade Thomas Sankara lançait un appel solennel sur la qualité de l'enseignement et pour la révolution des consciences.

Il rappelait ainsi qu'aucune transformation durable de la Nation ne peut se réaliser sans une école exigeante, des enseignants engagés et une communauté pleinement mobilisée. Cet appel demeure d'une actualité saisissante. Il nous rappelle que le progrès ne peut être durable sans discipline, sans exigence morale et sans engagement collectif.

Aujourd'hui, en portant la refondation de notre école, nous réaffirmons que la bataille du développement est d'abord une bataille de l'esprit, de la responsabilité et de la connaissance.

Aujourd'hui, j'en appelle à un sursaut national autour de notre école. Il ne s'agit pas d'un ajustement technique. Il s'agit bien d'une refondation.

C'est donc dans le prolongement de cet Appel historique de Gaoua que nous lançons aujourd'hui le **Pacte NEKRE pour la Refondation de l'École burkinabè**. Cet instrument transforme l'appel à la conscience en engagements précis, partagés et assumés.

Désormais, c'est la tolérance zéro pour toute pratique contraire à l'éthique professionnelle et à la responsabilité.

L'école ne doit plus être un lieu de compromission. L'école ne doit plus être un espace de marchandage. L'école ne doit plus être un sanctuaire affaibli par des comportements déviants.

Toute atteinte à l'intégrité de l'école est une atteinte à la Nation elle-même. Toute violence contre l'enseignant, de quelque nature que ce soit, est une atteinte aux valeurs du Faso et appelle une réponse ferme de l'État. Car l'enseignant par lui-même constitue une institution républicaine.

Mais cet appel n'est pas seulement un rappel à l'ordre. C'est aussi un appel à un engagement révolutionnaire conséquent.

J'en appelle à l'engagement patriotique des enseignants. Vous êtes les bâtisseurs invisibles du Faso.

Vous êtes les architectes silencieux de la souveraineté. Vous êtes les gardiens de la conscience nationale. Être enseignant, c'est être un modèle. C'est être une valeur. C'est être un référent.

La Nation attend de vous exemplarité, rigueur et dévouement. Et la Nation s'engage à vous accompagner, à vous protéger et à vous valoriser.

J'en appelle également aux partenaires sociaux. La défense des droits est légitime. Mais la défense de l'intérêt supérieur de la Nation est impérative. L'école ne peut être un champ de confrontation permanente. Elle doit être un espace de construction collective.

J'en appelle aux parents, aux leaders communautaires, aux collectivités territoriales. Mobilisez-vous ! Encadrez ! Suivez ! Exigez !

J'en appelle enfin aux élèves et aux étudiants. Vous êtes les premiers maîtres de votre avenir.

L'ordre et la discipline ne sont pas un choix, ils s'imposent à tous. Ils sont la clé de votre liberté future.

Que chacun prenne sa part du combat ! Que chacun accomplisse son devoir ! Que chacun place l'avenir de l'enfant et l'intérêt supérieur de la Nation
au-dessus de toute considération particulière !

Camarades,

Nous ne cherchons pas à blâmer. Nous cherchons à élever. Mais que les choses soient claires : La médiocrité ne sera plus tolérée. Le relâchement ne sera plus banalisé. La compromission ne sera plus excusée. Car une Nation qui accepte la faiblesse de son école prépare sa propre chute.

Nous sommes à un tournant. Soit nous continuons dans l'inertie progressive, soit nous choisissons la transformation courageuse.

CONCLUSION : L'ÉDUCATION, COMBAT DE GÉNÉRATION

Camarades,

Ce que nous engageons aujourd'hui dépasse un programme gouvernemental. Il s'agit d'un combat de génération. Chaque génération reçoit en héritage une Nation inachevée. Elle a le devoir de la consolider, de l'élever et de la transmettre plus forte.

La Refondation de l'École burkinabè est donc le combat de notre génération. L'État assumera ses responsabilités, mais aucune loi, aucun budget et aucun décret ne pourront remplacer la mobilisation consciente de toute la Nation.

À nous de bâtir une École qui instruit, qui libère les intelligences, qui forme à produire et qui forge des citoyens dignes de porter l'avenir du Burkina Faso.

Ensemble, faisons de l'École burkinabè le cœur battant de notre souveraineté et de notre renaissance nationale !

- **Vive l'école burkinabè !**
- **Vive la refondation éducative !**
- **Vive le Burkina Faso !**

La Patrie ou la Mort, nous vaincrons.